REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

1re CIRCONSCRIPTION

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 18 novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime gaulliste.

En votant pour les candidats du Parti Communiste Français, qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel, et qui l'a toujours combattu, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

LE BILAN DU GAULLISME

— Réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés.
— Dépréciation des allocations familiales et des retraites vieillesse par suite de la hausse du coût de la vie.
— Les paysans-travailleurs condamnés en grand nombre à la disparition.
— Les artisans et les petits commerçants sacrifiés aux intérêts des monopoles.

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O.A.S., la laïcité foulée aux pieds.

En politique extérieure, le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche, l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

C'est cette politique que M. Guéna est chargé de défendre dans la circonscription.

CONTRE LE RETOUR AU PASSE

La IVe République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi ?

— ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social;
— des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction;
— les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

TOURNES RESOLUMENT VERS L'AVENIR

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti Communiste Français vous propose un programme qui prévoit :

Dans le domaine politique

— l'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social

— Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises.
— Augmentation générale des salaires, traitements et retraites.
— Construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables.
— Aide aux exploitations familiales agricoles et soutien de la coopération agricole.
— Réforme démocratique de l'enseignement.

En politique extérieure

— Politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général.
— Opposition aux entreprises du militarisme allemand.

Dans le cadre du réglement pacifique du problème allemand, peut se réaliser la réconciliation du peuple français et du peuple allemand en vue de la Paix entre les peuples.

— Coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme qui permettra d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes. Pour manifester votre volonté d'aller dans cette voie

VOTEZ POUR LES CANDIDATS COMMUNISTES

En Dordogne, les 4 députés élus en 1958 ont soutenu de leur vote la mise en place du pouvoir actuel. La population paie lourdement ce soutien.

Le député sortant, M. ROUSSEAU élu en 1958 comme U.N.R., a apporté son appui à tous les actes essentiels du pouvoir.

Outre les ordonnances de janvier 1959, il a voté ou admis les mesures qui ont frappé :

— **LES OUVRIERS :** à la franchise de 3.000 fr. en matière de remboursement de la Sécurité Sociale (sur laquelle le pouvoir a été contraint de reculer) se sont ajoutés : la perte du pouvoir d'achat des salaires, le maintien des abattements de zones, la hausse générale des prix, l'augmentation des impôts (58 %) et du prix des loyers (76 %). Le sort des vieux s'est aggravé alors qu'aucun emploi nouveau n'est offert à la jeunesse.

Au lieu de la prospérité promise, c'est une misère accrue pour les travailleurs alors que les grandes Sociétés réalisent des bénéfices sans précédent.

Ce n'est pas par hasard si ROUSSEAU a désigné le patron GERBEAUD comme son suppléant.

— **LES PAYSANS :** qui ont subi la suppression de l'indexation des prix agricoles et la diminution de la ristourne pour l'acquisition de matériel agricole. ROUSSEAU a admis la loi dite d'orientation agricole qui avec le texte « complémentaire » aboutit à la ruine de milliers de petits exploitants (tous ceux qui ont moins de 20 ha en culture).

A cela s'ajoutent les mesures visant les planteurs de tabac et les menaces contre les exploitants familiaux qui possèdent des cépages dits prohibés.

— **LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS** ont déjà subi des hausses massives d'impôts (forfaits, patentes) et leur nombre a déjà diminué de 15.000 de 1958 à 1961.

Le IV[e] Plan admis par ROUSSEAU prévoit pour la période de 1962 à 1965 la disparition de 50.000 commerçants détaillants et la création de 500 à 1.000 supermarchés.

En outre, le Pouvoir cherche à supprimer « l'artisanat fiscal » et à restreindre les attributions des Chambres de Métiers.

— **LES ANCIENS COMBATTANTS :** A l'époque où ROUSSEAU était U.N.R. ils ont été frappés par la suppression de la retraite du Combattant et la modification des attributions des Offices d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Les mutilés sont frustrés sur leur pension. Ni les prisonniers de guerre, ni les anciens combattants d'Algérie n'ont obtenu satisfaction.

ROUSSEAU n'a pas voté contre la loi antilaïque du 31 décembre 1959. Il n'a pas signé la pétition nationale organisée par le Comité National d'Action Laïque.

Il a réservé son soutien aux gros patrons et aux fascistes de l'O.A.S. Il a approuvé les pustchs des factieux. C'est pour SALAN JOUHAUD, ZELLER et les tueurs de l'O.A.S. qu'il a réclamé la clémence à l'Assemblée Nationale en signant l'amendement SALAN et en déposant un vœu au Conseil Général.

Reprenant les pires méthodes politiciennes, il n'a pas hésité à se servir de la calomnie contre ses adversaires. C'est ainsi que ses attaques mensongères contre M. PUGNET, ancien maire socialiste, lui ont valu d'être condamné pour diffamation (son avocat fut BIAGGI, soutien bien connu de l'O.A.S.).

Plus soucieux de parader dans les banquets et inaugurations que de réaliser un travail réel, il a convaincu ceux qui lui avaient fait confiance de son inefficacité au Conseil Municipal de Périgueux, au Conseil Général et à l'Assemblée Nationale.

C'est pour tenter de faire oublier tout cela qu'il multiplie maintenant les promesses, les déclarations démagogiques et qu'il essaie de se présenter en « démocrate ».

Vous vous souviendrez que c'est lui qui, en 1958, tenait le langage que tient aujourd'hui M. Yves GUENA, que l'U.N.R. substitue à ROUSSEAU dans la circonscription de Périgueux où il n'exerce aucune activité.

Apparenté aux gros hobereaux (il est le gendre du comte de la Bourdonnaye qui possède plusieurs centaines d'hectares dans le canton de Neuvic), il se présente comme le représentant du pouvoir des monopoles.

Or, les résultats du référendum expriment un échec sérieux du pouvoir personnel, dont GUENA est le candidat.

En Dordogne, le OUI a perdu 61.150 voix, alors que le NON a gagné 38.607 voix.

De Gaulle n'a obtenu la confiance que de 38,22 % des électeurs inscrits.

Dans la circonscription de Périgueux, il n'a obtenu la majorité absolue des inscrits que dans deux communes et le NON l'emporte dans 29 communes sur 55.

Dans les quartiers, communes, entreprises, communistes, socialistes, radicaux se sont souvent trouvés côte à côte dans les luttes ouvrières et paysannes. Ils se sont souvent dressés au coude à coude contre les conséquences de la politique du pouvoir, pour le rétablissement de la laïcité de l'école et de l'Etat, pour la défense de la liberté et contre le fascisme.

Ils ont assuré l'élection des candidats républicains à Chamiers-Coulounieix.

Ce n'est malheureusement pas cette politique d'union sans exclusive que défend le Parti Socialiste S.F.I.O. dont le candidat est René CAILLE.

Le Parti radical ne présente pas de candidat dans la circonscription de Périgueux.

Les résultats du référendum ont montré qu'un véritable changement de politique ne saurait être obtenu par une alliance sans principe de partis se réclamant de la démocrctie avec des réactionnaires fieffés.

C'est avec les communistes, qui représentent la force indispensabe à une union réelle des démocrates que l'on peut aller de l'avant vers la démocratie que veut le peuple.

Nos candidats sont connus et estimés de tous. Aux différents postes où ils ont été portés par votre confiance (Assemblée Nationale - Conseil Général - Municipalités) ils ont montré leur compétence, leur dévouement, leur probité.

Votez, faites voter pour les Communistes qui combattent le pouvoir personnel sans esprit de compromis, qui entendent assurer partout la défaite des candidats de l'U.N.R. et de la réaction, qui agissent pour l'unité des forces ouvrières, paysannes et démocratiques afin de créer les conditions de l'établissement d'une République authentique.

VOTEZ POUR

Yves PERON

CANDIDAT

Croix de Guerre - Médaille de la Résistance
Capitaine de Réserve
Ancien Député - Ancien Conseiller Général
Secrétaire de la Fédération Communiste de la Dordogne

DONT LE REMPLAÇANT EVENTUEL EST

Lucien DUTARD

Ancien Député
Ancien Vice-Président du Conseil Général
Maire de Boulazac

PÉRIGUEUX · IMP. MODERNE, 29, RUE DES JACOBINS

Vu : le Candidat